



Rimouski, le 2 mai 2017

Madame, Monsieur,

L'horaire officiel des épreuves ministérielles, commission scolaire et école de la session d'examens de mai et de juin 2017, est maintenant disponible sur le site web de l'école Paul-Hubert, de même que le document *Informations générales aux élèves et aux parents* que nous vous invitons à lire.

En cas d'absence aux épreuves de l'école lors de la période des examens finaux (gel d'horaire), de la commission scolaire ou du MEES, **il est important de communiquer dans les plus brefs délais avec la direction de l'école**. L'administration des épreuves uniques et ministérielles se veut rigoureuse, juste et équitable pour tous les élèves au Québec. **Seuls les motifs d'absence suivants sont reconnus** :

- participation à un événement d'envergure préalablement autorisée par la Sanction des études;
- maladie sérieuse ou accident confirmé par une attestation médicale;
- décès d'un proche parent;
- convocation d'un tribunal.

Toute autre raison (oubli, erreur, etc.) entraîne la note zéro (0). De plus, la présence des élèves est obligatoire en fin d'année scolaire et lors de la préparation à ces épreuves afin de favoriser leur réussite (*article 1.1 Règles de conduite, École Paul-Hubert, 2016-2017*). L'élève doit se présenter à son examen à l'heure prévue. L'élève en retard n'aura pas de temps supplémentaire pour terminer son examen et aucun élève ne sera admis dans la salle 30 minutes après le début de l'épreuve.

Cette période d'examen nécessite une persévérance et une discipline qui portent leurs fruits bien au-delà de la réussite scolaire. La rigueur exercée et l'importance que l'élève accordera à chacune de ces épreuves lui permettront l'atteinte de son projet d'avenir.

Nous comptons sur votre précieuse collaboration et nous vous souhaitons une agréable période estivale.

Veuillez recevoir, Madame, Monsieur, mes plus cordiales salutations.

JO/sf

Jeff O'Connor
Directeur adjoint par intérim
Responsable de la session d'examens 2017
École Paul-Hubert
(418) 724-3439, poste 2050